



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 17 Mars 2016	Nombre de délégués :	
N° 2016-015	En exercice :	50
Convocation du : 10 Mars 2016	Présents ou représentés :	36
Affichage du : 22 Mars 2016	Absents :	8

Objet de la délibération : Travaux continuité du platelage dans le marais du Pont des Morands

L'an deux mille seize et le dix-sept du mois de mars à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du conseil de Montceau-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la commune de Blanzy.

Étaient Présents, représentant les communes de :

Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
LES BIZOTS	M Thierry MARMORAT M Jean Paul LUARD	X		X	
BLANZY	M Jean Marc FRIZOT M André PAPILLON	X X			
CIRY LE NOBLE	M Pascal SCHIAVONE M Jean François RIZET	X	X		
DIGOIN	M Yves BAYON Mme Marie-Agnès FORGEAT	X X			
GÉNELARD	M Pierre Yves DUMAS M Marcel MARTIN			X X	
MARIGNY	Mme Paulette ACKERMANN M François MARCHAND	X X			
MONTCEAU LES MINES	M Michel FURNO Mme Catherine PIGUET	X X			
MONTCENIS	M André PRUDHON M Bernard GILOT	X		X	
MONTCHANIN	M Joël DUBAND M Daniel LAUREAU	X		X	
LOUDRY	M Pascal LOPES DE LIMA M Jean Paul LAUPIN		X X		
PALINGES	M Bruno PICHARD M Jean Louis TRAMOY	X X			
PARAY LE MONIAL	M André ACCARY M Gilles PERRETTE	X	X		Pouvoir à Gilles PERRETTE
PERRECY LES FORGES	M Cyril DUTARTRE M Guillaume JACOB		X	X	
POUILLOUX	M SOROKA Christian M Jean Paul MAZILLE	X X			
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS	M Pascal MOREAU M Jean Paul BRÉTIGNY	X		X	
SAINT BERAÏN SOUS SANVIGNES	M Jean-Paul GUILLEMIN M Bernard VILLETTE	X X			
SAINT EUSÈBE	M Alain BALLOT M Henri CHECKO	X X			
SAINT LAURENT D'ANDENAY	M Rémy CAPA M Gilles TOUILLON	X X			
SAINT LEGER LES PARAY	M Laurent BOURGEON M Alain MATRAS	X	X		Pouvoir à Alain MATRAS
SAINT VALLIER	Mme Danielle LUCIEN M Denis BEAUDOT	X	X		
SAINT VINCENT BRAGNY	M Sébastien DESCHAMPS M Jean Marc PESSIN	X X			
SANVIGNES LES MINES	M Guy BOGUET M Jean Claude LAGRANGE	X	X		M CANE Frederic
TORCY	Mme Sylvie LECOEUR M René LEBEAU	X X			
VITRY EN CHAROLLAIS	M Daniel THERVILLE M Jean Yves GRILLET	X	X		Pouvoir à Jean Yves GRILLET
VOLESVRES	M David PIERRE M Claude DUCROUX		X	X	

Secrétaire de séance : M Bruno PICHARD

.../...

Le Syndicat a souhaité, dans le cadre de l'acquisition du marais du Pont des Morands, mettre en valeur le site via un sentier pédagogique sur pilotis.

L'entreprise GERMAIN Environnement a réalisé le platelage en deux tranches.

Aujourd'hui, le site n'est pas encore accessible sur tout le secteur et il nécessite de faire des compléments dans les zones forestières qui ne bénéficient pas d'un cheminement.

C'est l'entreprise DUBAND qui va réaliser la mise en place d'un gravillonnage stabilisé entre les portions de platelage.

Le montant de la prestation estimée est de 18 000 € HT.

Il est proposé au Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Bourbince d'autoriser le Président à lancer les travaux.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise le Président à solliciter les financeurs pour la jonction des différentes parties en gravillonnage stabilisé.

Autorise le Président à lancer les travaux et à signer tout document s'y référant avec l'entreprise DUBAND pour la mise en œuvre d'un gravillonnage stabilisé de la zone humide du Pont des Morands.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Certifié exécutoire pour avoir été reçu

à la sous-préfecture le : **30 mars 2016**

Publication le : **30 mars 2016**

A Montceau-les-Mines le : **30 mars 2016**

Le Président,

